

FRONDEUR

ABONNEMENTS UNANIMES

BUREAU RUE DE LA SERRUE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Le grand discours de M. Frère-Orban.
153^{me} fantaisie sur l'arrogance sacerdotale.



- Dites donc, mon brave homme, ne pourriez vous jouer un air moins vieux et moins assommant que celui là ?
- Impossible, madame, mon instrument n'a qu'un air !
- Alors, passez votre chemin, vous n'avez plus rien ! Celà ne vaut pas un sou :

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Bureau par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 3 75
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

BRAVO !

Tandis qu'à la Chambre des représentants M. Frère-Orban prononçait un discours dans lequel il ressassait toutes les rengaines connues sur le clérical et le libéral — et dans lequel aussi il ne soufflait mot de la question ouvrière — M. Charles, au Conseil communal de Liège, déposait la proposition suivante, signée également de MM. Dreye et Dumont :

- « Le Conseil communal de Liège,
- « En présence des événements douloureux qui viennent de se passer en Belgique.
- « Emet le vœu de voir le gouvernement faire une enquête complète et contradictoire sur la situation ouvrière en Belgique ;
- « Rechercher les causes qui ont pu amener la position précaire de plusieurs catégories de travailleurs ;
- « Edicter des mesures efficaces en vue d'améliorer le sort des classes laborieuses les plus éprouvées ;
- « En attendant, faire en sorte de donner, sans tarder, le plus d'ouvrage possible aux ouvriers honnêtes, par exemple, en mettant en adjudication les grands travaux décrétés. »

Cette proposition a été renvoyée aux sections.

Nous aimons à croire que celles-ci s'occuperont sans tarder de l'examen de cette intéressante question.

Le Collège, qui compte plusieurs membres ayant voté un vœu en faveur de l'amélioration de notre régime constitutionnel, ne pourra, nous semble-t-il, se refuser à appuyer de toutes ses forces l'adoption d'un vœu en faveur de l'amélioration — tout aussi nécessaire — du sort des travailleurs belges.

En adoptant ce vœu, le Conseil communal de Liège montrera ainsi qu'il n'est point infecté du monstrueux égoïsme dont ont fait preuve, depuis 1830, vis-à-vis des ouvriers, les partis qui se sont succédé au pouvoir, non pour l'exercer dans l'intérêt de tous, mais pour en jouir.

Aux petits enfants.

Enfants d'un jour, ô nouveaux-nés !
Petites bouches, petits nez.
Petites lèvres demi-closées.
Membres tremblants
Si frais, si blancs,
Si roses !

Enfants d'un jour, ô nouveaux-nés !
Pour le bonheur que vous donnez
A vous voir dormir dans vos langes.
Espoir des nids.
Soyez bénis,
Chers anges !

Pour vos grands yeux effarouchés
Que sous vos draps blancs vous cachez ;
Pour vos sourires, vos pleurs même,
Tout ce qu'en vous,
Êtres si doux,
On aime

Pour tout ce que vous gazouillez,
Soyez bénis, baisés, choyés
Gais rossignols, blanches fauvettes !
Que d'amoureux
Et que d'heureux
Vous faites !

Lorsque sous vos chauds oreillers
En souriant vous sommeillez,
Près de vous, tout bas, ô merveille !
Une voix dit :
Dors, beau petit,
Je veille !

C'est la voix de l'ange gardien :
Dormez, dormez, ne craignez rien,
Rêvez sous vos ailes de neige :
Le beau jaloux
Vous berce et vous
Protège.

Enfants d'un jour, ô nouveaux-nés !
Au paradis d'où vous venez
Un léger fil d'or vous rattache ;
A ce fil d'or
Tient l'âme encor
Sans tache.

Vous êtes à toute maison
Ce que la fleur est au gazon ;
Ce qu'au ciel est l'étoile blanche.
Ce qu'un peu d'eau
Est au roseau
Qui penche.

Mais vous avez de plus encor
Ce que n'a pas l'étoile d'or,
Ce qui manque aux fleurs les plus belles :
Malheur à nous !
Vous avez tous
Des ailes !

ALPHONSE DAUDET.

Les convertis.

La Meuse, s'occupant de la proposition faite au Conseil communal par MM. Charles, Dumont et Dreye, écrit ceci :

« Il y a longtemps que nous demandons aux pouvoirs publics de s'occuper d'avantage de la question ouvrière. La Belgique aurait dû profiter déjà des exemples que lui donne l'Allemagne, qui, sous le nom de socialisme d'Etat, a créé un grand nombre d'institutions excellentes en faveur des ouvriers. S'il n'y a pas de grève en ce moment chez nos voisins de l'Est, c'est à cette cause principalement qu'ils le doivent. »

Il est possible qu'il y ait longtemps que la Meuse a demandé cette enquête, mais il est certain qu'il y a longtemps aussi qu'elle ne l'a plus demandée, car nous ne nous souvenons pas lui avoir jamais entendu parler de rien de semblable. Nous croyons même nous rappeler que, lorsque l'ancienne extrême-gauche a réclamé une enquête sur la crise ouvrière — qui sévissait il y a deux ans — la Meuse a dit que ce n'était certes pas cette enquête qui aiderait les ouvriers sans travail.

Au surplus, à tout péché miséricorde, et si la Meuse en arrive à demander aujourd'hui que l'on s'occupe — enfin — des ouvriers, nous nous félicitons de sa conversion — en regrettant, seulement, qu'il ait fallu des événements tragiques pour amener Léon de Jolicœur à confesser sa foi démocratique.

Le Journal gaga, lui aussi, a failli mériter un bon point en écrivant « qu'il importe que les législateurs élus par les censitaires fassent les lois de manière à montrer que les intérêts populaires sont l'objet de leur vive sollicitude. »

« La justice, l'humanité, la prévoyance politique le commandent » ajoutait le Journal.

Seulement, les rédacteurs du Journal gaga écrivaient cela le 20 mars, c'est-à-dire quand on n'était pas encore maître de l'émeute et que ces messieurs craignaient pour leurs vitrines et pour leur peau. Aujourd'hui, qu'ils sont rassurés, ces braves injurient les démocrates qui demandent, par esprit de justice, ce que le Journal gaga demandait quand il avait peur.

Enfin !

Le Conseil communal de Liège s'est enfin occupé, dans sa dernière séance, d'une question sur laquelle, depuis la fondation de ce journal, nous appelons en vain l'attention de nos édiles. Nous voulons parler de l'abandon dans lequel se trouve la ville de Liège pendant l'été.

Comme l'a fait justement remarquer M. Dreye — qui a eu le mérite d'attacher officiellement le grelot que nous agitions depuis plusieurs années — Liège a pour spécialité de se transformer, dès que la bonne saison arrive, en une sorte de Thébaidé.

Qu'il fasse beau pendant un mois et crac ! voilà les liégeois qui s'envolent « dans une autre patrie » — à moins qu'ils n'aillent habiter les chalets spadois ou peupler les plages d'Ostende et de Blankenberghe — ceci soit dit sans la moindre allusion aux mollusques qui font la réputation d'une de ces localités.

La passion de la villégiature est aujourd'hui arrivée à son paroxysme et les bons liégeois, tout particulièrement, paraissent affligés de cette maladie spéciale à notre époque : la villégiaturomanie !

Tous les ans, dès l'été, nous voyons tous ceux qui, à Liège, tiennent à passer pour appartenir au monde quelque peu pschuit se précipiter vers les gares des chemins de fer et prendre leurs coupons, les uns pour Ostende, Blankenberghe ou Spa, d'autres plus modestement, pour Tilff, Esneux ou Chaudfontaine.

Il en est même qui, trop pauvres pour s'offrir une vacance dans ces localités où l'affluence d'étrangers rend la vie très coûteuse, se résignent, pour sauver les apparences, à se cacher à Chênée, à Herstal, à Jupille — voir même à Bressoux. Ces braves gens craindraient de paraître déroger en passant l'été en ville — et ce qu'il y a de plus fort, c'est que cette crainte est fondée. En effet, cette rage de désertion est tellement entrée dans les mœurs de la bourgeoisie liégeoise, que lorsque des personnes connues croient pouvoir se dispenser de suivre le courant, on se demande si elles ne sont pas dans de mauvais draps — financièrement parlant.

Et voilà pourquoi, chaque année, durant quatre mois, cette pauvre ville de Liège, si jolie, si coquettement parée, est d'une gaîté qui fait songer au Journal gaga.

Un conseiller communal reconnaît enfin la justesse de ce que nous avons dit : ce qui fait le plus de mal à la ville de Liège, c'est l'indifférence de ceux qui l'administrent.

En effet, que manque-t-il à la ville de Liège pour qu'elle soit, aussi bien que Dinant, Namur, Spa, Chaudfontaine ou Esneux, un aimable endroit de villégiature ?

Absolument rien — sinon des distractions qu'un brin de bonne volonté procurerait aisément aux liégeois.

Car si Liège est abandonnée, ce n'est point, assurément, parce que la ville est moins belle en été qu'en hiver. Loin de là, c'est surtout pendant la bonne saison que Liège, admirablement située sur la rive d'un large fleuve sillonné continuellement par des steamers, entourée d'une verte ceinture de collines, auxquelles sont accrochées, çà et là, de coquettes villas, que Liège, dis-je, avec ses larges boulevards et ses parcs superbes, a le plus grand air. Seulement ce grand air à cela de commun avec ceux de certains opéras, c'est qu'il est terriblement ennuyeux.

On dirait vraiment que l'on s'ingénie à éloigner de la ville tout ce qui pourrait y attirer la foule — alors que toutes autres villes, bien moins situées, s'efforcent de se transformer en stations balnéaires — y compris même les localités où il n'y a pas d'eau.

C'est ainsi que nous voyons Namur — une petite ville moins belle, moins bien située assurément que Liège — se transformer en une véritable station balnéaire. Au commencement de chaque année, on publie un programme des fêtes de la « saison ». Tous les soirs, sur la place d'armes, un concert est offert au public par une musique militaire, et à Liège, où nous avons trois musiques militaires et un nombre incalculable de musiciens civils, on ne parvient pas même à organiser trois concerts publics par semaine.

Et cela pourquoi ? Parce que jamais, au grand jamais, l'administration communale de Liège n'a fait le moindre effort pour donner quelque gaîté à la ville pendant l'été.

M. Dreye a demandé que l'on fit connaître, par la voie des journaux, les plaisirs que les étrangers pourraient trouver à Liège pendant l'été — fêtes, promenades, concerts, etc. C'est là une excellente idée à laquelle nous nous rallions, en mettant gratuitement, pour cet objet, à la disposition de l'administration, la publicité du Frondeur. Seulement, cela ne suffit pas. Il faut, à notre avis, que l'on nomme une commission spéciale, qui soit chargée, non pas pendant une semaine, mais pendant tout l'été, de l'organisation des fêtes. Cette commission pourrait — ainsi que cela s'est déjà fait à Bruxelles — se mettre en rapport avec les hôteliers, restaurateurs et, en général, les commerçants les plus intéressés à voir la ville peuplée pendant l'été. Ces commerçants ne refuseraient certainement pas de s'imposer une contribution volontaire, que l'augmentation du chiffre de leurs affaires leur rendrait au centuple, et l'on arriverait ainsi à pouvoir organiser, à très peu de frais pour la ville, une série de fêtes publiques qui attireraient les étrangers à Liège — tout en donnant quelques distractions à la population liégeoise.

Bien entendu, il faudrait composer une pareille commission avec intelligence et n'y pas fourrer, par exemple, un tas de fonctionnaires qui, ayant à dépenser dix mille francs pour des fêtes, ne manqueraient pas de consacrer neuf mille cinq cent francs à la papeterie et aux frais de bureau.

C'est là, du reste, l'affaire de M. Hanssens qui, dans sa réponse à M. Dreye, a déclaré qu'il allait s'occuper de la création d'une commission des fêtes.

L'adhésion de l'administration est donc acquise. Seulement, il conviendrait que, dans les circonstances actuelles, on voulût bien ne pas trop s'attarder en lenteurs

administratives. La chose, en effet, est plus urgente qu'on ne le croit, car les frimas ne nous aurons pas quitté de huit jours que la désertion commencera — si l'on ne prend des mesures pour l'enrayer.

Les premiers rayons de soleil ont, en effet, toujours été pour les liégeois forcés de rester à Liège toute l'année, ce que sont les tourbillons de sable pour les arabes : ils leur annoncent le désert — et un désert où il n'y a même pas de chameaux présentables, car eux aussi nous quittent l'été pour aller à Ostende ou à Spa, retrouver leurs chameliers ordinaires.

CLAPETTE.

Le discours du grand homme.

L'illustre enfant de Liège a parlé. Le grand discours politique annoncé, à grand renfort de coup de tam-tam, est enfin sorti de la bouche — de l'anguste bouche — de l'homme d'Etat que l'Europe nous envie, à ce qu'affirme le Journal gaga.

Hélas ! quelle déception ! Alors que les circonstances exigeaient un examen complet de la situation morale et matérielle du pays, alors qu'il eût fallu un discours dégagé des banalités de la politique courante, montrant les causes du mal dont souffre la Belgique, recherchant, indiquant les remèdes, M. Frère n'a pu que nous servir un tas de lieux communs traînant depuis des années dans les colonnes des feuilles doctrinaires.

Ce pauvre M. Frère, dont on a voulu faire un grand homme, un véritable homme d'Etat, ne sait, décidément, que débiter des injures aux calottins. En dehors de la question cléricale, ce grand politique ne soupçonne rien.

Il a parlé d'instituteurs jetés sur le pavé par les cléricaux — avec un traitement d'attente de 1,000 francs — sans paraître se douter que chaque jour, en Belgique, la crise jette sur le pavé des milliers d'ouvriers, tout aussi intéressants que les instituteurs — et qui n'ont pas eux un traitement d'attente !

M. Frère ne s'occupe pas de ces misères. Il ne les connaît pas. Il ne veut pas les connaître. Il n'a pas trop de temps pour crier : à bas la calotte !

Et tandis que l'on voit en Angleterre, M. Gladstone, âgé de quatre-vingts ans, faire en trois heures, un exposé de la question irlandaise, quand on voit ce vieillard — un homme d'Etat celui-là — embrasser, dans un magistral discours, toute l'histoire de l'Angleterre, quand on voit enfin ce ministre lutter, au déclin de sa vie, contre une opposition formidable, pour faire triompher une idée qu'il croit juste, on se prend de pitié pour le piètre avocat — à peine bon pour jouer les utilités dans un Parlement digne de ce nom — que l'on a élevé ici au rang de premier rôle.

Pour se faire applaudir de ses comparses, ce grand homme n'a su trouver qu'un ramassis de déclamations sur l'arrogance des évêques et l'humilité des ministres catholiques — le tout agrémenté de variations sur la question des cimetières, traitée au point de vue des urinoirs, et de quelques injures bêtes aux radicaux.

Et notez que l'anti-cléricalisme de cet homme — qui n'a, cependant, pas d'autre corde à son arc, — n'est pas même complet ! non, il veut bien embêter les curés, mais, au fond, il croit à toutes les bondieuseries et c'est avec indignation qu'il a reproché aux cléricaux d'avoir permis aux communes « d'expulser de l'école communale la religion que les libéraux y avaient maintenue ! »

Et c'est cela le grand homme ! C'est cela qu'on appelle un homme politique !

Allons donc ! qu'on remette chaque chose à sa place et que l'on se dise bien que dans un Parlement moins pauvre que le nôtre en hommes de valeur, un homme comme M. Frère serait confondu dans la foule des petits avocats de province, à qui l'on permet parfois de prendre la parole pour réclamer un chemin de fer ou une route pour leur département, mais dont on ne tolérerait pas deux fois les déclamations vides et banales dans un grand débat politique.

Et surtout, que les liégeois, entichés de leur grand homme, fassent amende honorable et reconnaissent que lorsque l'on n'a, comme lui, ni su gouverner ni su prévoir, on n'est pas un homme politique, mais simplement un politicien.

H. P.

A coups de fronde.

Nous lisons dans la Meuse :

S. A. S. Mgr le prince de Rheina-Wolbeck, comte de Lannoy-Cleraux, membre de la Chambre des Seigneurs de Prusse, qui s'était rendu à Berlin à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, a eu l'honneur d'offrir ses félicitations à Sa Majesté le 22 mars dernier, au palais impérial, à midi et demi, et le soir, d'assister à la grande soirée donnée au château.

Le 23 du même mois, il a également eu l'honneur d'assister à la soirée musicale donnée au palais impérial.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'ajouter que Sa Majesté l'empereur et roi ayant été nommé, S. A. S. Mgr le prince de Rheina-Wolbeck, etc., a eu l'honneur de dire : « Dieu vous bénisse ! » en allemand.

Nous pouvons également affirmer que ce n'est pas « pour le roi de Prusse » que la Meuse a inséré cette réclame princière.

Le comité de charité de Saint-Gilles, trouvant dernièrement disponible un reliquat d'une centaine de francs, décida de faire, aux pauvres du quartier, une distribution extraordinaire.

Seulement, la somme étant trop minime pour être partagée entre tous les indigents il fut décidé que chacun d'eux recevrait, au lieu d'argent, un litre de pois chiches et un litre... de haricots (historique).

Le comité, se disant que la musique adoucit les mœurs, voulait probablement ramener le calme dans la population ouvrière en mettant à sa disposition le légume qu'un écrivain a appelé « le piano du pauvre ».

La distribution, qui a eu lieu dimanche dernier à l'école Burenville, a obtenu un plein succès.

Le soir, de joyeuses détonations, parties de toutes les maisons ouvrières, mettaient le quartier en joie. Seulement, M. d'Andrimont, qui n'était pas prévenu, faillit convoquer de nouveau la garde-civique.

Une malpropreté.

On nous communique un factum, sortant de l'imprimerie Desor, et que l'on distribue gratuitement aux ouvriers de nos houillères. Le papier en question, dirigé contre M. P. Janson, d'abord, et ensuite contre M. A. Defuisseaux, l'auteur du *Catéchisme du Peuple*, se compose de ce que l'on a pu recueillir de plus venimeux dans les articles que le *Journal gaga* a publiés au sujet de la crise.

Les doctrinaires qui essaient de détruire la popularité dont M. Janson jouit à juste titre dans la classe ouvrière, ont cru que les plus plates injures pourraient les aider à atteindre leur but. C'est ainsi qu'il commence par qualifier, d'après le *Journal gaga* toujours, M. Janson d'orateur « des treteaux et des coups de goster ».

Quand on a, comme le *Journal gaga*, la mission de faire croire au bon public que M. Warnant est le type de l'orateur parlementaire et M. Magis un homme éloquent ; quand on doit soutenir, à l'époque des élections, que d'autres députés de Liège, dont les noms nous échappent tant ils sont célèbres, sont des hommes d'Etat qui font honneur au pays, on est vraiment bien venu à trouver M. Janson insuffisant.

Aussi, ne nous arrêtons-nous pas à cette grossièreté bête du *Journal gaga* et de ceux qui se sont donné la mission de chercher de nouveaux lecteurs au pauvre vieux.

Ce que nous tenons à relever c'est l'infamie que commettent les auteurs du libelle dont nous parlons, en accolant, sur leur malpropre pamphlet, le nom de M. Paul Janson à celui d'un homme qu'ils accusent d'escroquerie et de vol. L'honorabilité de M. Paul Janson n'a jamais été mise en doute par personne, même par ses plus violents détracteurs, et, en accolant le nom irréprochable d'un adversaire à un autre nom, qui — du moins eux-mêmes l'affirment — a été flétri par la justice, les doctrinaires commettent une malpropreté qui sera sévèrement jugée par les honnêtes gens.

Nous avons reçu la circulaire suivante :

LIGUE
des électeurs capacitaires
et des électeurs censitaires
réunis.

Liège, le 15 avril.

Monsieur,

Le comité provisoire formé en vue d'arriver à la création d'une *Ligue d'électeurs capacitaires*, a l'honneur de vous inviter à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 18 courant, à 10 1/4 heures du matin au local de la Société liégeoise de Gymnastique, Thier de la Fontaine.

Objet : Constitution définitive ; adoption des Statuts ; nomination du Bureau et du Comité.

Nous avons l'espoir, Monsieur, que vous répondrez à notre appel et nous vous prions d'agréer nos sincères salutations,

A. Breyer, N. Charles, L. Frenay, M. Goebel, L. Heuvelmans, A. Pirotte, H. Postula, O. Rogier, D. Schoemans, O. Brixhe, Rm. D. Frecheux, G. Grandjean, L. Guillot, A. Legrand, A. Pirard, Em. Remouchamps, J. Renard, L. Servais.

Ligue des électeurs capacitaires

ET DES

Electeurs censitaires réunis.

PROJET DE STATUTS.

CHAPITRE I^{er}. — DU BUT DE L'ASSOCIATION.

Art. 1^{er}. — La Ligue a pour but exclusif d'acquiescer, au profit des électeurs capacitaires, le droit de vote aux Chambres ; elle crée, à cet effet, une Association entre les électeurs capacitaires et les électeurs censitaires.

Les Membres de la Ligue s'efforceront d'obtenir, par les voies légales, l'adjonction au cens de la capacité déterminée par la loi.

Les seuls moyens d'action de la Ligue sont les suivants : conférences, publications, pétitions, discussions publiques.

Art. 2. — La Ligue fera valoir, devant les juridictions compétentes, les droits de ceux qui seraient dans les conditions requises pour être inscrits sur les listes des électeurs ; elle pourra patronner des cours préparatoires aux examens électoraux.

Art. 3. — Pour faire partie de l'Association, il faut :

1^o Etre inscrit sur les listes électorales ;

2^o Etre domicilié dans l'arrondissement ;

3^o Etre accepté par le Comité.

Celui qui sollicite son admission peut se pourvoir devant l'Assemblée générale.

CHAPITRE II. — DU COMITÉ.

Art. 4. — La Ligue est représentée et gérée par un comité composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et de dix membres.

Le Comité est nommé par l'Assemblée générale des associés, à la majorité absolue des suffrages et au scrutin secret.

Le Comité est renouvelé par moitié chaque année ; le sort déterminera l'ordre de sortie ; les membres sont rééligibles.

CHAPITRE III. — DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET DES COTISATIONS.

Art. 5. — L'Assemblée générale des associés a lieu chaque année sur la convocation du Comité.

L'Assemblée générale peut être réunie extraordinairement soit par le Comité, soit sur la demande de dix membres de la Ligue.

Art. 6. — L'Assemblée générale pourra apporter des modifications aux statuts, mais à la majorité des deux tiers des membres présents ; si les votants ne représentaient pas au moins la moitié des membres de la Ligue, l'Assemblée devrait être réunie à nouveau.

Art. 7. — La cotisation est facultative ; elle ne pourra être inférieure à un franc par an.

Une bonne œuvre.

Nous nous faisons un devoir de recommander à nos lecteurs une œuvre qui mérite leur sympathie et leur appui. Nous voulons parler de l'œuvre de la *Maison hospitalière*.

Bien que dirigée par des dames appartenant au meilleur monde et recommandée par la Meuse, cette œuvre n'est nullement une machine cléricale déguisée. Les personnes placées à la tête de la *Maison hospitalière* se sont donné pour mission de recueillir les jeunes filles sans place, et de leur accorder asile, tout en les instruisant jusqu'à ce qu'elles aient pu se caser.

L'œuvre, on le voit, mérite d'être encouragée par tout le monde.

Aussi engageons-nous nos lecteurs à se rendre à la *Fancy-fair* organisée au profit de l'œuvre et qui aura lieu au *Casino Grétry*, les 18, 19 et 20 de ce mois.

La salle, spécialement décorée, offre un coup d'œil ravissant. On a aménagé une foule de magasins où les plus jolies moudaines débiteront des objets de fantaisies, des jouets, des cigares. Il y aura aussi un buffet très bien garni — de toutes façons. Enfin, plusieurs fêtes seront données dans le salon du premier étage.

L'inauguration aura lieu demain dimanche à 11 heures du matin. La journée de lundi commencera à deux heures de relevée. Mardi, aura lieu la vente aux enchères des objets que les charmantes vendeuses n'auront pu écouler.

Ajoutons qu'un joli catalogue des objets d'arts exposés au local de la *Fancy-Fair* est en vente au prix de cinquante centimes.

PUBLICITE

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Prondeur*, doivent être adressées à l'administration du journal, rue de l'Étuve, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Prondeur* — répandu dans tout le pays et en tous cas les dix journaux de Liège — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collection. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Prondeur* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le jeudi soir au plus tard à l'administration, pour être inséré dans le numéro paraissant la même semaine.

La petite fille aux allumettes.

CONTE D'ANDERSEN

Traduit par ELISE GRÜN.

Le froid était excessif. Il neigeait ; la nuit allait venir, la dernière nuit de l'année. Dans la rue, une pauvre fille, tête nue, pieds nus, marchait glacée dans les ténèbres.

En sortant de chez elle, il est vrai, elle avait des pantoufles dont sa mère s'était servie. La petite les avait perdues en évitant les voitures qui passaient au grand galop. L'une des pantoufles n'avait pu être retrouvée, l'autre était devenue la proie d'un gamin qui s'était sauvé, en criant qu'il en ferait un berceau le jour où il aurait des enfants. Et voilà pourquoi la petite fille marchait, les pieds nus rouges et bleus par le froid. Elle portait dans son vieux tablier des boîtes d'allumettes chimiques, et dans sa main elle en tenait une. Personne, pendant cette longue journée, ne lui avait acheté quelque chose : on ne lui avait rien donné, pas même un centime.

Tremblante de froid et de faim, image vivante de la désolation, la pauvre petite se traînait de rue en rue.

Les flocons de neige couvraient sa longue chevelure blonde qui retombait en boucles ondoyantes autour de son cou. Mais, en vérité, elle n'y songeait guère. Derrière toutes les vitrines brillantes des lumières, et l'odeur des oies rôties emplissait l'espace : car ce jour était la St-Sylvestre (*). Ah ! c'est à cela qu'elle pensait !

Elle s'assit dans un angle formé par deux maisons, dont l'une faisait saillie, et s'y pelotonna, ses petits pieds repliés sous son corps. Mais le froid l'étreignait plus fort encore. Elle n'osait pas retourner chez elle, car, n'ayant pas vendu d'allumettes, elle n'avait rien à rapporter. Son père la battrait sans doute, et puis, chez elle, il faisait tout aussi froid. Sa famille logeait sous le toit ; dans la man-arde, les vents faisaient rage, quoique les plus grandes fentes eussent été bouchées avec de la paille et de vieux chiffons.

Ses petites mains étaient glacées. Oh ! pensait-elle, quel bien me ferait une allumette, si j'osais en tirer une de la boîte, la frotter contre le mur et m'en servir pour me réchauffer les doigts ! — Elle en prit une. Pscht ! comme elle pétilla ! comme elle brûla ! Quelle bonne et chaude flamme, tout comme un petit flambeau ! Elle l'entoura de ses mains. C'était réellement une lumière miraculeuse, car la petite fille se crut assise devant un grand poêle aux pieds de cuivre, au chapiteau reluisant. Un grand feu y brûlait joyeusement et répandait une chaleur douce et bienfaisante. Déjà la petite étendait ses pieds pour les réchauffer aussi... hélas ! l'allumette s'éteignit, le poêle disparut et sa main ne tenait plus que les débris de l'allumette carbonisée.

Elle en alluma une seconde qui brilla et la partie éclairée de la muraille devint transparente comme une gaze. La petite fille pouvait regarder dans le salon. La table était couverte d'une nappe blanche comme la neige elle y voyait étinceler des assiettes de porcelaine et elle sentait venir jusqu'à elle la délicieuse odeur de l'oie rôtie, farcie de pommes et de prunes sèches. Mais ce qui fut vraiment magnifique, ce fut l'oie qui sauta du plat, par-dessus la table et se mit à courir vers la petite fille, le couteau et la fourchette piqués dans la poitrine... L'allumette s'éteignit de nouveau et il ne resta que le mur, le mur épais et humide comme auparavant.

Elle en alluma une troisième. Alors la pauvre petite se vit assise sous le plus splendide arbre de Noël, bien plus grand et plus beau que celui qu'elle avait entrevu par la porte vitrée du riche négociant du coin. Des milliers de petites bougies brillaient sur les branches vertes ; des images colorées, comme on en voit aux devantures des marchands de joujoux, la regardaient d'en haut. La petite étendit les mains pour s'en emparer et l'allumette s'éteignit. Les bougies de l'arbre de Noël montèrent, montèrent si haut qu'à la fin elle les vit briller au ciel, semblables à des étoiles. L'une tomba, laissant dans l'air une longue traînée de feu.

« Quelqu'un qui meurt ! » pensa la petite, car sa vieille grand-mère, la seule personne qui l'eût aimée, et qui était morte maintenant, lui avait raconté, que quand une étoile tombe, une âme remonte vers Dieu.

De nouveau elle eut recours à une allumette, de nouveau une douce clarté se répandit autour d'elle ; l'enfant aperçut alors, au milieu de l'espace éclairé, sa vieille grand-mère qui se tenait là, calme et souriante, toute radieuse de bonté.

« Grand-mère ! s'écria la petite, emporte-moi, je te prie ! Je sais que tu t'éloigneras aussitôt que l'allumette sera éteinte ; tu disparaîtras comme le poêle chaud, comme la délicieuse oie rôtie, comme le magnifique arbre de Noël ! » Et, vite, elle frotta contre la muraille tout un paquet d'allumettes, croyant retenir plus longtemps la vieille grand-mère. Les allumettes brillèrent d'un éclat plus pur que le jour ; jamais la grand-mère n'avait été aussi belle, aussi majestueuse. Elle prit la petite fille dans ses bras et toutes deux, joyeuses et resplendissantes, s'envolèrent vers les nuages, toujours plus haut, jusqu'à la région où il n'y a ni froid, ni faim, ni terreur — elles étaient près de Dieu !

(*) La scène se passe à Copenhague.

Là-bas, dans l'angle formé par les deux maisons, au crépuscule glacé du matin, était assise, appuyée contre le mur, la pauvre petite fille, les joues rouges, la bouche souriante — morte de froid au soir du dernier jour de l'an. Les premiers rayons du soleil du nouvel an éclairèrent le petit cadavre. L'enfant était là, raidie, immobile. Elle avait brûlé toute une boîte d'allumettes.

— Elle aura voulu se réchauffer, disaient les passants. Mais personne ne se douta des magnificences qu'elle avait vues, ni des splendeurs au sein desquelles sa grand-mère et elle étaient entrées dans les félicités du nouvel an qui s'appelle : l'Eternité.

Théâtre Royal de Liège

Direct. PAUL VERELLEN.

Bur. à 6 h 15 h.

Réd. à 7 h 45 h.

Dimanche 18 Avril

La Traviata, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

Le Docteur Grispin, opéra bouffe en 4 actes et 8 tableaux, musique de MM. L. et F. Ricci.

ACTUELLEMENT

Grande mise en vente des Nouveautés du Printemps pour Costumes complets et Pardessus pour hommes, jeunes gens et enfants.

AU BELVÉDÈRE

Maison BODINVAL et INGLEBERT

20, PLACE VERTE, 20, LIÈGE.

De nombreuses opérations ont été traitées, en vue de cette grande mise en vente, dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Nous pensons qu'il est inutile de rappeler ici la faveur justement méritée dont jouit notre rayon de vêtements sur mesure.

Notre ravissante collection d'étoffes (laquelle renferme plus de 800 échantillons des plus hautes nouveautés anglaises, françaises et belges) est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande.

N.B. — Nous appelons l'attention des parents sur nos jolis costumes de 1^{re} communion, lesquels ont un grand succès.

Coupe et façon garanties.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jone. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Librairie Georges, rue Pont-d'Avroy

Grand choix de livres nouveaux en location. — Journaux, etc., etc.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS
LIÈGE.

Beaux choix de Montres à remontoir en or, argent, nickel et métal (nouveau). Montres en acier brut, émail, ébène, à jeu dit *Roulette*, à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètres et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs, Réveils et Horloges avec oiseau chantant les heures, *Pendules-Médailles* à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques, précision garantie.

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets pour cadeaux de Baptême. Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques : Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Alie.

Envoi franco contre timbres-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Alie, Liège.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

ACTUALITÉ



- Comme le vent est désagréable ! voilà la troisième fois qu'il soulève ma robe au point de faire voir mon jupon de dessous !
- C'est d'autant plus ennuyeux que j'ai un jupon rouge et que l'on va tout à l'heure nous arrêter sous prétexte que nous promenons le drapeau anarchiste !

